

CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac certifie sous mon serment d'office, ce qui suit :

- À la suite de la parution de l'avis public signifié le 10 mai 2022 et adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum en regard au règlement numéro 004A-UR-2022, il n'y a eu aucune demande de participation à un référendum.

Le règlement numéro 004A-UR-2022 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat, à Saint-Roch-de-Mékinac, le vingt-quatrième jour de mai 2022.

La greffière-trésorière



Sylvie Genois